

ETAT D'AVANCEMENT TRIMESTRIEL



Fonds de Consolidation de la Paix pour la République Centrafricaine



ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET COMPTE RENDU TRIMESTRIEL

Période couverte :	<i>janvier à mars 2011</i>		
Numéro et intitulé du Projet:	<i>PBF/CAF/A-5 (ID00076270): 00061334 : Renforcement de l'offre de services judiciaires et facilitation de l'accès à une justice de qualité</i>		
Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	<i>PNUD</i>		
Partenaire(s) d'exécution :	<i>Ministère de la Justice</i>		
Budget du Projet (PBF) :	<i>2 200 000 USD</i>		
Date d'approbation du Comité de Pilotage :	<i>9 septembre 2010</i>		
Montants engagés:¹	<i>275 961,6 USD</i>	Pourcentage du montant approuvé:	<i>12,55%</i>
Montants dépensés:²	<i>188 227,85 USD</i>	Pourcentage du montant approuvé:	<i>8,56</i>
Date de Clôture prévue:	<i>Aout 2011</i>	Retard (mois):	

Objectifs/Résultats:	Réalisations/Résultats:	Pourcentage de réalisation:
Résultat 1 :	<p><i>Les conditions de la chaîne pénale (garde à vue, détention préventive et détention) sont améliorées et les prévenus sont jugés dans des délais raisonnables</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les tribunaux ainsi que les Maisons du Droit ont été équipés et sont prêts à fonctionner ;</i> • <i>Des équipements ont été remis aux maisons d'arrêts pour femmes afin de créer des activités génératrices de revenus pour améliorer les conditions de détention des détenues ;</i> • <i>Du matériel a été remis aux 16 nouveaux magistrats affectés dans les tribunaux des 4 préfectures cibles afin de leur permettre de travailler.</i> 	10 %
Résultats 2 :	<p><i>Le rapprochement de la justice des justiciables est effectif grâce à la tenue régulière d'audiences foraines</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Des audiences foraines ont été organisées par le TGI de Bocaranga dans l'Ouham-Pendé à Bohong, Ngaoundaye</i> 	15%

¹ Les montants engagés signifient les contrats signés pour les marchandises, travaux et services ; engagés selon les règles et procédures de l'Agence.

² Les déboursments/Dépenses concernent les paiements actuels pour les marchandises, travaux et services effectués par rapport aux contrats signés.

	<p>et Kouï. Ces audiences ont permis de juger 40 dossiers en instances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une mission de la chambre d'accusation près la cour d'appel de Bangui a été organisée auprès des TGI et maisons d'arrêt de Bangui Mbaïki et Boda et a permis contrôler l'ensemble des dossiers en instruction la mise en liberté de 10 personnes détenus ou condamnés. 	
Résultat 3 : communautés	<p>Le personnel judiciaire et pénitentiaire formé et disposant des compétences appropriées améliore la qualité des décisions et actes judiciaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les formations sur le code pénal et le code de procédure pénale ont été organisées dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham Pendé avec une participation d'environ 150 participants Magistrats ; sous préfet ; maires ; OPJ ; régisseurs et gardiennes de prisons, membres de la société civile... 	25%
Résultat 4 :	<p>Les mineurs, les femmes et les personnes démunies reçoivent une assistance judiciaire et leurs droits sont protégés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une formation de l'ensemble des maires officiers et agent de l'état civil des préfectures de l'Ouham et l'Ouham Pendé a été organisée sur le droit à l'identité, l'organisation de l'Etat civil, l'enregistrement à l'état civil ; • Des registres d'acte de naissances ont été fournis à l'ensemble des mairies pour procéder à l'enregistrement des enfants. 	20%
Résultat 5 :		

Défis rencontrés et plan d'action	
Défis et difficultés rencontrés :	<p>La période a été marquée l'indisponibilité de certains partenaires qui ont été mobilisés par les préparatifs et les campagnes pour les élections présidentielles et législatives. La période ne fut pas propice à la mise en œuvre de certaines activités comme les formations sensibilisations. Néanmoins le projet en a profité pour avancer certains dossiers comme la procédure pour le recrutement des entreprises pour les travaux qui est maintenant est conclue. Les contrats ont été signée Les travaux devraient démarrer courant avril 2010.</p> <p>La décision de construire la maison d'accueil des mineurs à Boali a été confirmé. Le processus d'appel d'offre est en cours pour recruter l'entreprise qui va se charger de l'exécution des travaux.</p>
Mesures envisagées pour rattraper le retard d'exécution des objectifs :	<p>Le projet bénéficie de l'appui constant des collègues du Bureau pays et du management pour accélérer le processus de réalisation des infrastructures. Compte tenu du retard enregistré dans le démarrage des travaux de construction et de réhabilitation, il convient d'envisager dès à présent une demande d'extension du délai du projet.</p>

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats:
<p>Durant le premier trimestre 2010 plusieurs visites de terrains ont été organisées pour sensibiliser les partenaires sur l'orientation du projet de mieux impliquer les populations locales et surtout de favoriser au niveau local le dialogue entre les partenaires. Les activités de formation sur le code pénal et le code de procédure pénale vont permettre l'utilisation des nouvelles dispositions légales qui sont plus protectrices des droits des personnes. Un partenariat a été recherché dans la mise en œuvre des activités de formation avec d'autres intervenants comme le BINUCA, DRC, la CPI ; la coopération française...</p>

